

## **PRIME MENSUELLE ET PRIME DE FIN D'ANNEE, LE COMPTE N'Y EST TOUJOURS PAS !**

En matière de primes mensuelles et de fin d'année, **le fait du prince est encore d'actualité.**

Le président annonce aux représentants syndicaux, l'existence d'une 3<sup>ème</sup> prime (octroyée depuis plusieurs années semble-t-il ?) dite « prime exceptionnelle » pour des agents ayant effectué des tâches exceptionnelles.

L'augmentation du régime indemnitaire proposée par le Président représentera une somme globale de 228 582 € pour 2018.



**Mais pour ce qui est de la demande de revalorisation des primes, formulée par les organisations syndicales : c'est UN NON !**

**Nous pensons qu'il est possible de faire bien mieux, chiffres à l'appui.**

Le report PPCR fait faire une économie au Conseil Départemental 37 pour l'année 2018.

Le président nous explique que pour répondre à notre demande d'augmentation du montant de la prime départementale, il faudrait la somme de 1 458 000 €, que pour obtenir 950 000€, il faudrait augmenter les impôts locaux de 1%.

Sachant que le département, à titre d'exemple verse 980 000 € à Ryanair (**qui vit sur le dos du service public !**), il suffirait d'additionner la subvention de Ryanair à la somme actuellement décidée par le président pour que nous obtenions satisfaction, ou presque !



$$980\ 000 + 228\ 582 = 1\ 178\ 582\ \text{€}$$

Il en manque un peu, mais en récupérant une partie de la prime opaque, qui sera votée à l'assemblée départementale le 15 décembre prochain aux emplois dits fonctionnels, et à certains cadres, nous nous rapprocherons de la somme demandée.

## **LA NOUVELLE ORGANISATION DU SERVICE PROPRETE ET HABILLEMENT DES INQUIÉTUDES LÉGITIMES !**

- Réorganisation du service,
- Non remplacement de certains agents partant à la retraite,
- L'entretien de certains sites isolés, externalisé,
- Certains agents pouvant travailler à temps plein sur 3 à 4 sites différents,
- Entretien des sites 1 jour sur 2.

**Ces mesures seront néfastes pour leurs conditions de travail.**

**Nous n'accepterons aucune suppression de postes et aucun principe d'externalisation de nos missions !**



**RASSEMBLEMENT DEVANT LE CONSEIL DEPARTEMENTAL A 8H30 LE  
VENDREDI 15 DECEMBRE 2017, JOUR DE L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE**